

Vos contacts

Votre interlocuteur EDF

Direction Commerciale Régionale SO

Par courrier

Direction Commerciale Régionale SO
TSA 70102
33070 BORDEAUX CEDEX

Par internet

e-mail : edfentreprises-sud@edf.fr
www.edf.fr/entreprises

Par téléphone

Du lundi au vendredi de 8h à 18h

09 70 82 15 88 (service gratuit + prix d'appel)

Urgence

Urgence Sécurité Gaz GRDF :

0 800 473 333

Service & appel
gratuits

FLX12100266100688-07RSD002

Code EDI : 0000009003873

EPSILON

22 PL AUX HUILES

13001 MARSEILLE 1

Facture du 01/05/2023

n° 10171942958



Montant Hors TVA 918,92 €

Montant TVA (payée sur les débits) 175,95 €

Facture TTC

1 094,87 €

Montant total à payer (TTC)

1 094,87 €

A défaut de paiement à la date prévue, le montant TTC dû sera majoré de pénalités pour retard au taux annuel de 12,50 % et d'une indemnité pour frais de recouvrement par facture de 40,00 €.

Les prochaines étapes

- Prochaine facture vers le 01/07/2023 (sauf résiliation intervenue entre temps)

Vos informations client

Vos références

Compte de facturation : 5942797485

Compte commercial : 2020006013738

Votre contrat

Offre gaz : Contrat Garanti Gaz Naturel

Nom du client

EPSILON

Lieu de consommation

Référence acheminement : 1221212437

20 PLACE AUX HUILES

13001 MARSEILLE

Païement par Prélèvement automatique

Vous serez prélevé d'un montant de

1 094,87 €

à partir du :

16/05/2023

sur le compte bancaire : FR XX XXXXX XXXXX 00041958505 XX

EPSILON

Détail de votre facture du 01/05/2023 n° 10171942958

Données contrat

Contrat Garanti Gaz Naturel
Réf. de votre contrat 2010006173204
Prix non réglementés
Souscrit depuis le 20/06/2022
Venant à échéance le 19/06/2025

Données Point de Livraison

20 PLACE AUX HUILES 13001 MARSEILLE
Réf Acheminement Gaz : 1221212437



2 / 2

Document à conserver 10 ans

Total Gaz Naturel				876,95 €	HT
Abonnement gaz (HT)	Période	Prix unitaire HT	54,00 €	Taux de TVA	
Abonnement	du 01/05/2023 au 30/06/2023	27,00 €/mois	54,00 €	5,50 %	
Consommation (HT)	Période	Conso 5 014 kWh	Prix unitaire HT	822,95 €	Taux de TVA
Estimation de l'énergie Période unique	du 02/03/2023 au 01/05/2023	5 014 kWh	16,413 c€/kWh	822,95 €	20,00 %
Services				0,00 €	HT
E-Services (Espace client, Bilan annuel)				INCLUS	Taux de TVA
Taxes et contributions (identiques pour l'ensemble des fournisseurs)				41,97 €	Hors TVA
Taxe Intérieure de Consommation sur le Gaz Naturel	Période	Assiette	Prix unitaire HorsTVA		Taux de TVA
	du 02/03/2023 au 01/05/2023	5 014 kWh	0,837 c€/kWh	41,97 €	20,00 %
Total Hors TVA pour ce site				918,92 €	Hors TVA
TVA (identique pour l'ensemble des fournisseurs)		Assiette		175,95 €	
TVA à 5,50%		54,00 €		2,97 €	
TVA à 20,00%		864,92 €		172,98 €	
Total TTC pour ce site				1 094,87 €	TTC

Données de comptage

Point de Comptage et d'Estimation : 25145875386699 Profil de consommation : P012
Acheminement : Tarif T2

Prix

Aucun escompte n'est accordé pour paiement anticipé

Retrouvez l'ensemble de nos offres, des tarifs et autres informations sur la gestion de votre énergie sur www.edf.fr/entreprises

Résiliation

Délai de préavis de résiliation du contrat : 30 jours dans les conditions prévues à l'article « Résiliation » des Conditions Générales de Vente de votre contrat de fourniture de gaz naturel

Réclamations

Vous souhaitez faire une réclamation écrite ? Vous pouvez vous adresser à EDF, qui met à disposition un parcours en trois étapes, pour vous assurer une réponse dans les meilleurs délais. Etape 1 : vous adressez votre réclamation au Service Clients, dont les coordonnées se trouvent en haut à gauche de votre facture dans la rubrique contact.

Etape 2 : la réponse apportée par le Service Clients ne vous satisfait pas, vous pouvez alors envoyer votre réclamation à l'attention du Directeur Commercial Régional dont l'adresse figure en haut à gauche de votre facture. Etape 3 : vous restez en désaccord avec la réponse du Directeur Commercial Régional, vous pouvez dans ce cas solliciter le Médiateur EDF par internet sur <https://mediateur.edf.fr> ou par écrit au Médiateur EDF – TSA 50026 – 75804 PARIS CEDEX 8. Indépendamment de ce parcours en 3 étapes, si dans un délai de deux mois, votre réclamation écrite auprès d'EDF n'a pas permis de régler le différend, vous pouvez saisir le médiateur national de l'énergie dans le respect de son champ de compétence déterminé par les articles L122-1 et suivants du Code de l'énergie sur www.energie-mediateur.fr ou par écrit au Médiateur national de l'énergie – Libre réponse n°59252 – 75443 PARIS CEDEX 9.